



présente



RÈGLEMENT GÉNÉRAL

PARRAIN DU CONCOURS :
MATHIAS GIROUD





Dans la continuité de transmettre les savoir-faire des métiers du bar, l'**Association des Barmen de France** est fière d'annoncer la 1^{re} édition de l'**ABF-Shaker Challenge** (ABF-SC), un concours national d'exception.

Ce concours est conçu comme un véritable tremplin pour les jeunes talents en formation Hôtellerie-Restaurant, leur offrant l'opportunité de découvrir une vocation pour les Métiers du Bar. À court et moyen terme, ils pourront intégrer des formations spécialisées comme la Mention Complémentaire « employés barman » (MCB) ou le futur Certificat de Spécialisation « Métiers du Bar » (CS)

Les épreuves sont conçues pour être accessibles et ludiques, favorisant la création de vocations tout en maintenant un haut niveau de professionnalisme.



AVEC LES PARTENAIRES



ET LES SOUTIENS DE L'ASSOCIATION



La liste de nos partenaires est amenée à évoluer en cours d'année. Pour des raisons d'ordre pratique, l'Association des Barmen de France (ABF) ne peut assurer de mises à jour en temps réel. Il est donc possible, sans qu'il puisse nous en être fait le reproche, que certains noms qui y figurent ne soient plus liés à l'ABF, ou qu'à l'inverse, de nouveaux partenaires n'aient pas encore été insérés. L'ABF s'oblige toutefois à actualiser cette liste, a minima, une fois par an.



PRIX DÉCERNÉS AUX LAURÉATS **Toutes catégories – Tous âges**

LE LAURÉAT CLASSÉ 1^{ER}

Médaille d'Or

Immersion **chez l'Alchimiste « by Matthias Giroud »**
Son portrait sur le site et les réseaux sociaux de l'ABF

2^E ET 3^E

Médaille d'Argent et Médaille de Bronze
Lots des Partenaires

BARMAID INFLUENCEUSE / BARMAN INFLUENCEUR

Un cours de cocktails à l'Alchimiste
« by Matthias Giroud »



AVERTISSEMENTS

- **L'ASSOCIATION des BARMEN de FRANCE (ABF)** a seule autorité pour l'organisation de son **Concours National ABF-Shaker Challenge (ABF-SC)**. Elle établit seule son propre règlement général dans le respect de celui de **INTERNATIONAL BARTENDERS ASSOCIATION (IBA)**.
- Les décisions et délibérations des Jurys sont souveraines et sans appel. Toutefois, les Candidats peuvent présenter d'éventuelles réclamations aux membres du Comité d'Organisation. Elles doivent être confirmées par courriel à l'adresse suivante : president@barmendefrance.fr au plus tard dans les quinze jours qui suivent la proclamation officielle des résultats. Le Bureau de l'ABF s'engage à donner réponse dans les huit jours ouvrés. Dans tous les cas, le classement général avec le total des points sera publié sur le site www.associationdesbarmendefrance.fr, au plus tard, dans les quinze jours suivant la compétition et pour une durée de 3 mois. Ensuite, seul le podium des 3 lauréats restera publié jusqu'à la date de la prochaine édition.

ÉLIGIBILITÉ DU CANDIDAT

ART.1) Sont admis à prendre part au concours, tous les Apprenants en formation hôtellerie-restauration (CAP, BP, BAC Pro, BTS) tous métiers confondus (salle, cuisine, pâtisserie, sommellerie).

Ne sont pas autorisés à participer, les élèves ayant déjà effectué une formation aux métiers du bar.

INSCRIPTION

ART.2) Les Candidats devront compléter le document **Bulletin d'inscription** directement sur www.associationdesbarmendefrance.fr/concours/ABFShakerChallenge2024

AGENDA (1)

ART.3) Le concours et l'annonce des résultats, se dérouleront le mardi 5 novembre sur le Salon professionnel EQUIP/HÔTEL, Parc des Expositions, 1 place de la Porte de

Versailles, Paris 15e, Hall 4. Métro Porte de Versailles - Ligne 12. L'heure du rendez-vous vous sera précisée dans la convocation qui vous sera adressée ultérieurement.

ART.4) Les inscriptions seront clôturées le **Samedi 19 octobre 2024** à 23h00.

LES ÉPREUVES (2)

ART.5) Les épreuves sont établies en 4 sujets :

- L'Épreuve théorique, "Question pour un Shaker" XX points :
- L'Épreuve Technique "Shaker Challenge", XX points :
- L'Épreuve Tirage et service de la bière
- L'Épreuve du Meilleur Influenceur

1. Question pour un Shaker

Déroulé de l'épreuve :

- Des équipes sont constituées par tirage au sort.
- Chaque équipe s'installe derrière un pupitre où se trouvent une ardoise et un feutre.
- Une série de questions est posée à l'ensemble des équipes, à chaque question posée, les candidats disposent de 10 secondes pour se concerter et inscrire une réponse par équipe sur l'ardoise.
- À la fin des 10 secondes, les réponses de chaque équipe sont dévoilées, les équipes ayant donné une bonne réponse marquent 1 point.
- Les questions porteront sur la culture générale, le monde de l'hôtellerie-restauration, les partenaires.

Une fois l'équipe gagnante désignée, l'équipe est séparée. Vient ensuite une phase individuelle.

2. Shaker Challenge

Déroulé de l'épreuve :

- Le candidat prend position derrière le bar
- Tous les éléments nécessaires pour la réalisation d'un cocktail au shaker seront mis à disposition et préparés par l'organisation (shaker boston, passoire à glaçons, glaçons, verrerie)



- Un cocktail sera déjà préparé dans une carafe.
- Le candidat devra verser le cocktail dans le shaker, et disposera de 15 secondes maximum pour shaker verser le cocktail dans un verre.
- La technique utilisée, la qualité de l'émulsion ainsi que la température du cocktail seront évaluées.

Cette épreuve se termine par la démonstration de Professionnels qui font exactement la même chose face aux candidats.

3. Tirage et service de la bière

Déroulé de l'épreuve :

- À tour de rôle, les candidats sont évalués sur le tirage d'une bière à la pression et du service d'une bière bouteille.

Toutes les épreuves seront réexpliquées aux candidats lors du briefing général, un temps sera également accordé pour toute question.

4. Épreuve de la meilleure influenceuse / du meilleur influenceur.



#ABFSHAKERCHALLENGE2024



20 pts pour les 3 meilleurs scores ! L'ABF souhaite cette année encore récompenser sa **meilleure influenceuse** ou son **meilleur influenceur** et confirme l'épreuve « **Challenge #ABFShakerChallenge2024** ».

3 règles simples :

- Tu envoies ta photo (en situation dans le milieu du Bar) accompagnée de ton bulletin d'inscription à secretaire@barmendefrance.fr avant le 19 Octobre 2024 – 23H00.
- Tu communique dans ton mail les informations suivantes :
 - Tes nom et prénom
 - Une phrase expliquant les raisons de ta participation au concours ABF-SC 2024
- Ton objectif est de récolter le maximum de « likes » en faisant participer toute ta communauté et prouver que tu es la meilleure influenceuse ou le meilleur influenceur de cette édition 2024.

Une fois les inscriptions clôturées, ta photo ainsi que celles de tous les autres candidats seront publiées sur la page Facebook ([@assobarmenfr](https://www.facebook.com/assobarmenfr)) et le compte Instagram ([@assobarmenfr](https://www.instagram.com/assobarmenfr)) de l'**Association des Barmen de France**, et ce sera à **toi de jouer !**

Attention : seront pris en compte uniquement les « likes » sur la page Facebook et le compte Instagram de l'**Association des Barmen de France**.

La clôture des votes se fera le jour du concours à 17H00 précises.

ART.6) En s'inscrivant au concours, les candidats s'obligent à participer à la soirée donnée en leur honneur, dans la même tenue que celle du concours.

ART.7) Les Candidats prennent en charge leurs frais de transport et d'hébergement.

ART.8) Les billets d'accès au Salon Equip'Hôtel sont pris en charge par l'organisation.

LE RÈGLEMENT (4)

ART.9) Les Candidats doivent se présenter en tenue professionnelle ou tenue correcte sans aucun identifiable d'une marque ou d'un établissement. Toute tenue inappropriée, à l'appréciation du Jury, entraînera le retrait de 30 points maximum sur le total général ou au pire la disqualification du candidat.

ART.10) Les Candidats devront être présents pour l'appel, munis de leur Carte Nationale d'identité, ou à défaut d'un document officiel justifiant de leur identité.

ART.11) Aucun Candidat ne peut décider de se faire remplacer le jour du concours.

LES JUGES (5)

ART.12) Les Juges sont sélectionnés, nommés et supervisés par le Comité d'Organisation.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS (6)

ART.13) Le classement général sera établi d'après le nombre de points obtenus, celui ayant obtenu le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur de l'**ABF-SC 2024**. En cas d'ex-aequo, le Candidat ayant obtenu le plus grand nombre de points lors de l'épreuve du Shaker Challenge sera déclaré vainqueur de l'ABF-SC 2024.

ART.14) Le Lauréat ayant été déclaré vainqueur ne pourra pas se représenter en tant que candidat aux prochaines éditions du concours.

ART.15) Toutes les épreuves sont susceptibles d'être filmées et/ou photographiées afin de servir notamment de support aux actions de communications des organisations professionnelles ou de l'**ABF**.

La participation à l'**ABF-SC 2024** implique donc l'abandon à l'**Association des Barmen de France (ABF) - Fédération des Métiers du Bar (FMB)**, sans aucune clause restrictive, de tous les droits de reproduction ou droits à l'image. L'**ABF** pourra, s'il elle le juge opportun, les utiliser à sa convenance pour tout reportage, dans les médias ou pour la diffusion auprès du public de cette participation ainsi que sur ses réseaux sociaux.



LE PARRAIN DE L'ÉDITION 2024 MATTHIAS GIROUD

Matthias Giroud, chef mixologue de renommée internationale, est directeur général de L'Alchimiste.

Créatif et avant-gardiste, il dirige la vision artistique des projets du groupe. Depuis ses débuts au Bar Fly en 1998, Matthias a marqué les plus grands bars parisiens, comme le Buddha Bar et le Barrio Latino. En 2008, il a pris en charge le développement mondial des bars pour le Groupe George V Entertainment. Sa maîtrise des tendances et des saveurs se reflète dans ses créations uniques, faisant de chaque cocktail une véritable œuvre d'art.